

CENTENAIRE DES CHEQUES POSTAUX 1918 - 2018

Le 2 novembre 2018, La Poste émet un timbre à l'occasion du centenaire des chèques postaux.



Visuel d'après maquette/ disponible sur demande



Sur le timbre on retrouve les couleurs emblématiques de La Poste, le jaune et le bleu. Un timbre commémoratif a également été émis en 1968 à l'occasion du cinquantenaire.

Histoire d'une réussite postale

L'acronyme est célèbre. Pourtant la loi du 7 janvier 1918 qui donne naissance au « service de comptes courants et de chèques postaux » (CCP) a longtemps été repoussée par l'Assemblée nationale. La Première Guerre mondiale, raréfiant les espèces métalliques et faisant craindre l'inflation, impose le chèque postal comme support espéré d'une monnaie scripturale à laquelle les Français sont encouragés à recourir davantage.

Service accessible aux guichets des bureaux de poste, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, l'objet « chèque postal » n'est cependant qu'un mandat-poste amélioré pendant près de 35 ans. Les débuts sont loin d'être insignifiants avec 42 000 comptes ouverts en 1919. Pleinement assimilé à son homologue bancaire en 1955, le chèque postal devient un moyen de paiement universel attirant cadres, professions libérales, commerçants. Le tiers des 65 % de Français

bancarisés possède un compte postal. Malgré la profonde crise du déficit d'exploitation vécue dans les années 1970, les CCP atteignent 7,2 millions de comptes et 63 milliards de francs d'encours, portés par leurs exclusivités gratuites : relevé de compte après chaque journée d'opérations, retrait de devises auprès de 30 opérateurs postaux à l'étranger et argent à domicile apporté par le facteur.

Cette croissance du service s'est accompagnée de continues adaptations professionnelles et techniques. Dès l'origine, l'emploi massif de femmes « aux chèques » fonde la cellule de travail type de trois employées (deux vérificatrices et une dactylographe) imposée en 1930. Ce dispositif survit à l'introduction des machines comptables mécaniques, puis électroniques au début des années 1960, jusqu'à l'informatisation des années 1980 qui relie en réseau la vingtaine de centres régionaux des services financiers (CRSF) et décuple les capacités de traitement.

Durant cette décennie, l'image des CCP se rénove auprès du grand public : la monétique se développe par les cartes à puce ; le nouveau « chèque-soleil » propose un chéquier de poche et des formules normalisées d'un jaune éclatant ; le minitel, par le service Vidéoposte, introduit « la banque à domicile ».

Couplés à la Caisse nationale d'épargne postale née en 1881, les CCP forment le socle des services financiers traditionnels sur lesquels naît La Banque Postale en 2006.

© La Poste

Les infos techniques

Création : Youz

Impression : héliogravure

Format du timbre : 40,85 X 40,85 mm

Tirage : 900 000 exemplaires

Valeur faciale: 0,80 €

Mentions obligatoires : Création Youz

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première le mercredi 31 octobre 2018 à PARIS (75) :

Le Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

A partir du 2 novembre 2018, il sera vendu dans certains bureaux de poste, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09 et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique

Contact Presse Phil@poste



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 01 41 87 42 33 * 06 32 77 39 65